

CHAPITRE XVI

**CRÉDITS EXTRA-BUDGÉTAIRES**

I

*Cimetière de Châtelaine.*

(Drainage supplémentaire. — Arrêté du 31 janvier 1890.)

Voté Fr. 4,000. — Dépensé Fr. 2,787 25. — Le solde, soit Fr. 1,212,75 a été réservé, en vue de l'achèvement de quelques travaux.

Les travaux de drainage destinés à assainir dans la plus grande mesure possible le sol de ce cimetière ont été exécutés suivant les plans et le programme adoptés par le Conseil Municipal. Des observations faites pendant l'année, et spécialement durant la saison d'automne, ont permis de constater les heureux effets de ce travail qui embrasse actuellement toute la périphérie du cimetière contiguë aux terrains supérieurs.

II

*Allocation au Concours musical et frais à l'occasion de cette fête.*

(Arrêté du 1<sup>er</sup> Avril 1890.)

Voté Fr. 11,500. — Dépensé Fr. 12,036 25. Dépensé en plus Fr. 536 25.

Nous avons dit plus haut que le Comité du concours ayant réalisé un excédent de recettes, nous a versé Fr. 613 45 à titre de retour sur la subvention de la Ville.